

CONSEIL DE L'ATLANTIQUE NORD
NORTH ATLANTIC COUNCIL

EXEMPLAIRE N° 71
COPY

ORIGINAL: ANGLAIS
15 janvier 1954

NATO SANS CLASSIFICATION
DOCUMENT
AC/52-D/32

COMITE DE L'INFORMATION ET DES RELATIONS CULTURELLES

ORGANISATION DES "COURS D'ETE" AU DANEMARK

Memorandum de la Délégation du Danemark

Conformément au Document AC/31-D/17 du 9 juin 1953, et au Projet de Rapport du Groupe de Travail sur la Coopération Sociale et Culturelle (Document C-M(53)25 du 21 mars 1953) qui invitait les gouvernements membres à examiner les possibilités qui s'offrent à eux de développer la coopération culturelle entre les pays membres en s'attachant particulièrement aux programmes destinés à resserrer les liens entre les pays situés de part et d'autre de l'Atlantique, la Délégation du Danemark soumet les renseignements suivants :

2. "Det Danske Selskab" (Association Danoise) est une organisation qui reçoit une aide financière importante du Gouvernement danois, diffuse des renseignements sur le Danemark et vise à promouvoir la coopération culturelle avec les autres pays. Comme les années précédentes, cette Association danoise patronnera en 1954 un grand nombre de cours d'été au Danemark et à l'étranger ; ces cours permettent d'établir une coopération très utile entre le Danemark et un certain nombre de pays dont la plupart sont membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.

3. Les cours d'été qui doivent avoir lieu au Danemark en 1954 sont les suivants : l'un sera destiné aux étudiants Danois et Anglais, 2 aux Danois et aux Ecossais, 1 aux Danois et aux Hollandais, un aux Danois et aux Belges, un aux Danois et aux Français, 3 aux Danois et aux Américains. D'autres cours sont prévus dans les pays suivants : Angleterre : cours Anglais-Danois ; un en Ecosse : Ecossais-Danois, un aux Pays-Bas : Hollandais-Danois ; un en Belgique : Belge-Danois, un autre en France : Français-Danois.

4. Les cours destinés aux Anglais, Ecossais, Américains et Hollandais seront faits en anglais ; le Français sera employé dans les cours destinés aux Français et aux Belges qu'ils aient lieu au Danemark ou ailleurs.

5. Dans la limite des places disponibles, ces cours seront ouverts à tous les jeunes gens de 18 ans mais on fera en sorte que le nombre des participants des deux pays intéressés soit le même.

6. La durée normale de ces cours est de deux semaines. Au cours de la première semaine, celle des cours proprement dits, une journée sera consacrée à chaque sujet qui fera l'objet d'un exposé d'un professeur danois et d'un professeur étranger ; cet exposé sera suivi de questions et réponses, de discussions en groupes, de films documentaires et d'excursions.

7. Les sujets choisis sont: les systèmes d'éducation dans le monde, les conditions sociales, la vie économique, la démocratie politique, la littérature et la musique. On s'efforcera de mettre en lumière l'héritage commun de la culture occidentale par des études comparatives sur les conditions existant dans les deux pays participants. On prévoit d'y inclure des conférences sur les efforts que l'OTAN a entrepris pour favoriser la coopération culturelle entre les pays membres.

8. Des conférences seront faites par des hommes politiques danois et étrangers, des fonctionnaires, des professeurs d'universités et de collèges, des hommes d'affaires, des journalistes, etc..

9. La seconde semaine sera consacrée à une visite de la région où se tiendront les cours.

10. Les frais de participation varient selon les cours entre 25 et 35 couronnes danoises par jour, non compris les frais de voyage aller et retour.

11. En soumettant ces détails sur la forme pratique d'échanges culturels, auxquels les autorités danoises attachent une grande importance, la Délégation danoise espère que les autres pays de l'OTAN se trouveront incités à favoriser des entreprises de même nature.

12. Si l'une des délégations désire des renseignements complémentaires sur ces cours d'été, la Délégation danoise se fera un plaisir de les leur fournir.

Palais de Chaillot,
Paris, XVIe.